

PREFECTURE DE LA CORREZE

COPIE TULLE, le 25 OCT 1988

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION

ARCHIVES DE LA CORREZE

- 4. NOV. 1988

Code postal : 19011 TULLE CEDEX
Tél. 55 20 25 05

N° ... 15.00

ARRETE -Bureau
Dossier suivi
par :
Poste :

VP/PL

portant inscription d'objets mobiliers
sur l'inventaire supplémentaire à la liste
des Objets mobiliers
classés parmi les Monuments historiques.

LE PREFET DE LA CORREZE,

VU la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et
complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments histori-
ques,VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour
l'application de ladite loi,VU les circulaires des 21 octobre 1971 et 6 juillet
1973 de M. le Ministre des Affaires Culturelles,VU l'avis de la Commission Départementale des Objets
Mobiliers en date du 20 octobre 1988,

SUR PROPOSITION de M. le Secrétaire Général,

ARRETE :ARTICLE 1ER - Les objets mobiliers ci-après désignés sont ins-
crits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobi-
liers classés parmi les Monuments historiques :/ - AFFIEUX :- Gisant d'un chevalier, dalle funéraire en
pierre du XIVème siècle, situé sous la croix de la petite place.

/ - ALBUSSAC : Eglise

- Croix sculptée en pierre du XIIIème siècle, située dans la niche de la nef de l'église.

- ALLASSAC :

* Chapelle de la Chartrouille

- / - Vierge de pitié en bois du XVIIème siècle.
/ - Statue de Saint-Ferreol en bois peint du XVIIème siècle.

* Chapelle du Brochat

classé le 30/12/1988 - Vierge de pitié en pierre polychrome du XVIème siècle.

/ - Statue de Saint-Nicolas de Tolentino en bois peint du XVIIème siècle.

* Chapelle Saint-Laurent

/ - Statue de Saint-Laurent en bois peint du XVIIIème siècle.

/ - Statue de Saint-Laurent en bois du XVème siècle.

/ - Statue de vierge à l'enfant en bois doré du XVIIIème siècle.

* Chapelle de GAUCH

/ - Statue de Saint-Roch, sculpture en bois polychrome et doré du XVIIème siècle (hauteur : 85).

/ - Statue de Saint-Roch, sculptée en bois polychrome et doré du XVIIème siècle (hauteur : 98).

* Eglise

/ - Lutrin en bois doré du XVIIème siècle.

- LES-ANGLES-SUR-CORREZE : Eglise

/ - Statue de Saint-Roch, sculpture en bois polychrome du XVIIème siècle.

/- Statue de Saint, sculpture en bois polychrome du XVIIème siècle.

- BORT-LES-ORGUES :

* Presbytère

/- Crucifix, sculpture d'ivoire avec cadre en bois du XVIIIème siècle.

/- Statue de Saint-Jacques, sculpture en bois polychrome du XVIIème siècle.

* Eglise

/- Statue de Saint-Remède, Patron de la Paroisse, sculpture en bois du XVIIème siècle.

- COLLONGES-LA-ROUGE : Eglise

/- Vierge à l'enfant sous un baldaquin, sculpture en bois doré du XVIIIème siècle.

/- Vierge de pitié, sculpture en bois doré des XVII-XVIIIème siècles.

/- Christ gisant, sculpture en bois du XVIème siècle.

- DONZENAC :

* Eglise

/- Christ en croix, sculpture en bois peint du XVIIème siècle.

/- La présentation du Christ à Pilate, huile sur toile de la fin du XVIIIème siècle.

/- Bas relief en bois représentant la Sainte Famille en bois sculpté du XVIIème siècle.

* Chapelle des Pénitents

/- Série de quatre protège-torchères de procession en métal peint du début du XIXème siècle.

- GIMEL-LES-CASCADES : Eglise

 / - Boiseries représentant Saint-Pardoux et Saint-Dumine en bois peint.

 / - Saint-Pardoux rend la vue à un enfant aveugle, huile sur toile des XVIII-XIXème siècles.

 / - Saint-Dumine, huile sur toile des XVIII-XIXème siècles.

- MONTAIGNAC-SAINT-HIPPOLYTE : Eglise

 / - Statue de Saint-Evêque, sculpture en pierre du XVème siècle.

- NEUVILLE : Eglise

 / - La remise du Rosaire par la Vierge à Sainte-Catherine, toile peinte du XIXème siècle.

- SERANDON : Eglise

 / - Vierge à l'enfant, sculpture en bois peint et doré du XVIIIème siècle.

- TURENNE : Salle du presbytère

 / - Nativité de la Vierge, copie d'après Murillo, huile sur toile du XIXème siècle.

- UZERCHE :

 * Eglise Saint-Pierre

 / - Annonciation, huile sur toile, peinture du XVIIème siècle.

 * Chapelle Notre dame

 / - Annonciation, huile sur toile, toile peinte du XIXème siècle.

- VARS-SUR-ROSEIX : Eglise

 / Vierge à l'enfant, sculpture en bois peint doré du XVIIème siècle.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié aux maires des communes et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

TULLE, le 25 OCT. 1968

LE PREFET DE LA CORREZE,

Paul MASSERON

Pour ampliation
et par délégation,
L'Attaché de Préfecture.



Philippe LEBRUN